

Projet stratégique 2023-2028



Unir les associations
pour développer les solidarités



203 G, avenue du Général Patton
CS 80626
35706 RENNES Cedex 7
Tél. 02 99 87 51 52
uriopss@uriopss-bretagne.fr

Sommaire

S'unir pour porter la voix des
adhérents et des personnes
accompagnées

p. 04

L'URIOPSS BRETAGNE

Notre raison d'être et nos ambitions

p. 06

Nos valeurs et convictions

p. 07

Notre réseau

p. 08

Notre modèle

p. 09

Nos missions au service des
adhérents

p. 10

NOS ORIENTATIONS STRATÉGIQUES POUR LES 5 ANNEES A VENIR

Soutenir un engagement réciproque
avec nos adhérents pour défendre le
secteur privé non lucratif

p. 12

Accompagner nos adhérents dans
les évolutions sociétales et
sectorielles en Bretagne

p. 14

Affirmer notre identité d'Union
intersectorielle en Bretagne

p. 16

S'unir pour porter la voix des adhérents et des personnes accompagnées et soignées



Fidèle depuis 1950 à son engagement en faveur du secteur non lucratif de la santé et des solidarités, l'URIOPSS Bretagne confirme aujourd'hui sa volonté de promouvoir les singularités, l'identité et le dynamisme de ses adhérents.

Dans un contexte d'évolution sociétale, de transformation de l'offre et de questionnement de l'accompagnement des personnes vulnérables, l'URIOPSS Bretagne souhaite poursuivre sa mission d'interpellation et de contribution à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques sociale, médico-sociale et sanitaire.

C'est donc naturellement que son Conseil d'Administration a décidé en septembre 2022 de l'élaboration d'un nouveau Projet Stratégique pour la période 2023-2028.

La démarche participative visant à favoriser l'expression des parties prenantes a été considérée comme prioritaire dans la réalisation de ce projet. C'est la raison pour laquelle, il nous a paru opportun de structurer notre démarche en trois phases :

- ***Une première phase de lancement et de cadrage de septembre à octobre 2022 au cours de laquelle il a été acté que le Bureau de notre Conseil d'Administration constitue aussi le Comité de pilotage de ce nouveau projet.***

- ***Une deuxième phase de co-construction de novembre 2022 à avril 2023.***

Un questionnaire a été adressé à l'ensemble de nos adhérents, des professionnels de notre Union et à nos partenaires.

Des représentants des pouvoirs publics (Services de l'État et Collectivités) ont été interviewés.

De plus, la reprise des quatre réunions départementales en 2023, dont la dernière édition remontait à 2019, a facilité, dans le Morbihan, les Côtes d'Armor, l'Ille-et-Vilaine et le Finistère, l'expression des attentes de nos adhérents, notamment devant les représentants des pouvoirs publics locaux qui avaient accepté notre invitation.

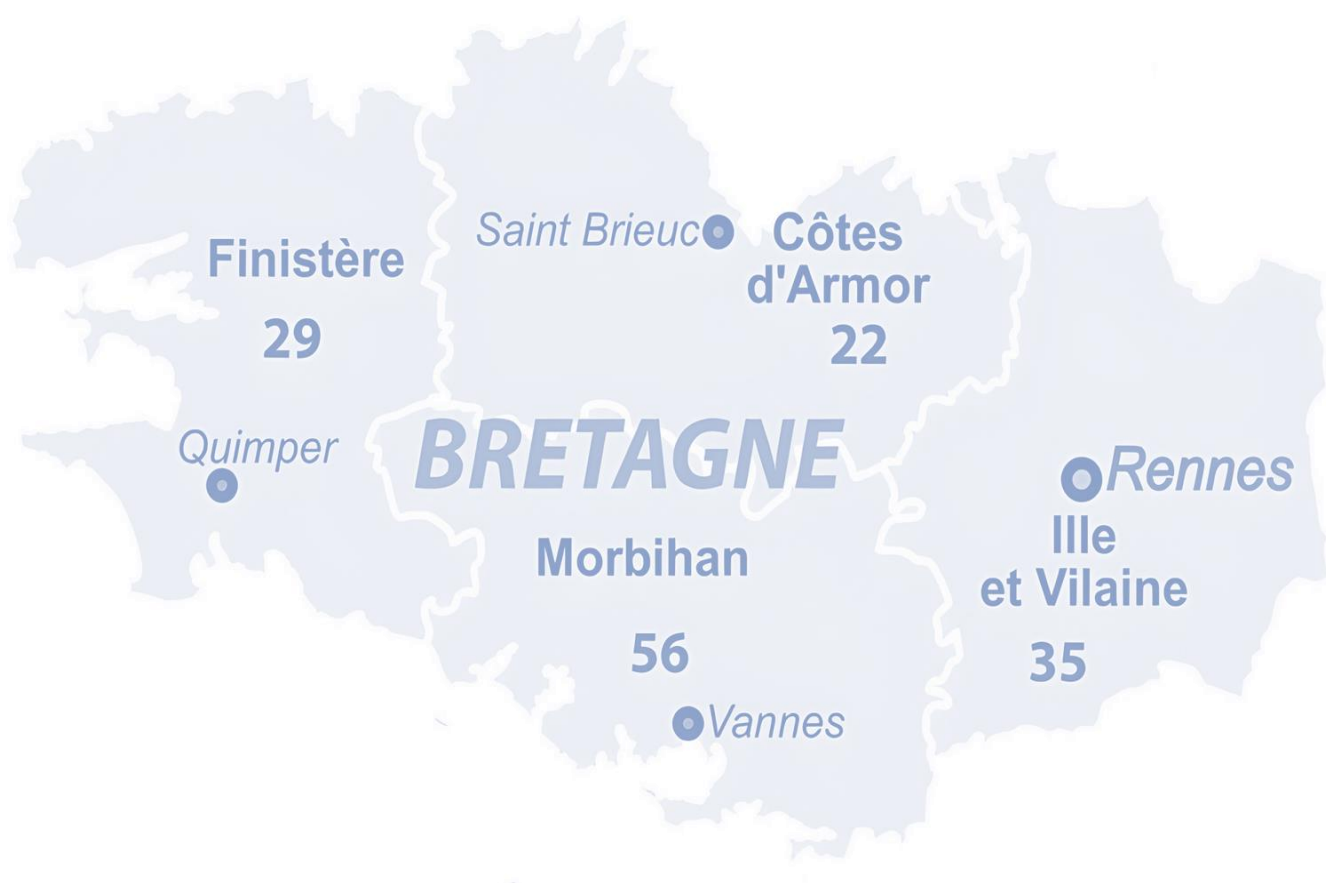
- ***Une troisième phase de formalisation de mai à juin afin que nous puissions présenter notre nouveau Projet stratégique au cours de l'Assemblée Générale programmée le jeudi 22 juin 2023, et en présence de responsables régionaux des pouvoirs publics.***

Pour rendre nos engagements mesurables, il nous paraît essentiel de faire suivre le nouveau Projet Stratégique de l'URIOPSS Bretagne d'un plan d'actions qui associera administrateurs et professionnels du siège et qui sera adaptable en fonction de l'actualité sectorielle et du contexte général.

Les résultats de ce plan d'actions seront évalués chaque année par le Conseil d'Administration et feront également l'objet d'un point d'étape lors de chaque Assemblée Générale.

Joël GORON
Président

L'URIOPSS BRETAGNE



Plus proches, plus solidaires, plus forts

Notre raison d'être et nos ambitions

Se faire entendre et agir

Engagée depuis 1950 en faveur du secteur non lucratif de la solidarité et de la santé en Bretagne, l'URIOPSS promeut les singularités, l'identité et le dynamisme de ses adhérents sur les territoires.

Elle a été créée à l'initiative de personnes de convictions. À l'origine, elles pensaient nécessaire de :

- réfléchir au sens et à la pertinence de leurs missions,
- professionnaliser et améliorer leurs actions,
- s'entraider et faire entendre leurs voix,

et qu'à ce titre, les œuvres, alors dites de bienfaisance, devaient s'unir.

Union régionale à but non lucratif et au plus proche de ses membres*, l'URIOPSS Bretagne est un lieu de ressources, d'animation, d'expertises et de concertation. Elle propose une représentativité forte auprès des pouvoirs publics.

Elle assoit son professionnalisme sur son engagement auprès des personnes fragilisées et fonde ses actions sur une règle : chaque personne est un être de ressource et doit être acteur de son devenir.

Depuis, dans le respect de ses statuts, l'URIOPSS Bretagne réunit, regroupe, représente, défend, accompagne et informe ses adhérents.

Le projet de l'URIOPSS Bretagne fédère ses adhérents autour de ses missions qui s'inscrivent dans des valeurs et des objectifs partagés :

- représenter et agir avec les associations de santé et de solidarité sur le territoire breton et organiser une concertation transversale intersectorielle ;
- animer, créer du lien dans une logique de transversalité favorisant le décroisement et le parcours des personnes ;
- informer, former et accompagner pour acquérir une méthodologie, des compétences ainsi que des outils ;
- mobiliser son expertise technique pour ses adhérents ;
- anticiper les évolutions, missions de lobbying et prospective (analyse des phénomènes sociaux, appuis transversaux de chercheurs, universitaires, experts et acteurs de terrain) ;
- porter l'identité de la région Bretagne et ses spécificités via notamment des mandats.

** Grouper les œuvres et organismes privés, sanitaires, sociaux et culturels à but non lucratif exerçant leur activité dans la région administrative de Bretagne.*

Accompagner leur création quand le besoin s'en fait sentir.

Faciliter leur regroupement.

Constituer un terrain de rencontre, de recherche de réflexion.

Les représenter et assurer la sauvegarde de leurs intérêts légitimes auprès des pouvoirs publics et organismes de toute nature.

Assurer leur participation à l'élaboration et à l'exécution des programmes et plans d'équipement sanitaire, social et culturel.

Faciliter par tous les moyens appropriés la formation, le perfectionnement et l'information de leurs personnels bénévoles et salariés.

Mettre à leur disposition les services techniques et de documentation susceptibles de les aider notamment sur les plans législatifs et réglementaires, juridiques, financiers, fiscaux et comptables.

Faire connaître leur esprit, leurs objectifs et leurs activités.

Nos valeurs et convictions

Nos valeurs fondamentales

La primauté de la personne

C'est la valeur originelle.

Ce qui doit être premier pour toutes les parties prenantes de l'URIOPSS, c'est le respect de la personne, de sa dignité, l'acceptation de son histoire, de son environnement, et de sa singularité.

L'esprit de solidarité

La solidarité, entre et à l'égard des adhérents, est au service de l'intérêt des personnes accompagnées dans les structures pour leur assurer une meilleure qualité de service et de soins.

L'esprit d'ouverture

L'ouverture, la connaissance des autres, la rencontre, le partage, la coopération et la mutualisation permettent de réunir des moyens, de bénéficier de l'expérience des autres, et d'améliorer relations et services.

Cette ouverture permet aussi de rendre plus visible le secteur privé à but non lucratif de l'action sanitaire et sociale au sein de l'économie sociale et auprès des acteurs politiques, publics et économiques.

L'esprit désintéressé

Les membres de l'Union agissent pour répondre aux besoins des populations.

Nos convictions

L'URIOPSS Bretagne a la conviction que donner du sens à ses valeurs engage toutes les parties prenantes à :

- **Respecter les droits** de chacune des composantes qui fondent l'Union,
- **Assumer leurs choix et leurs devoirs** puisque la liberté ne peut s'exercer qu'à cette condition,
- **Prendre réellement en compte la pluralité dans la solidarité** en donnant à chacun la parole,
- **Avoir un fonctionnement démocratique** permettant que l'avis de chacun, quel que soit son rôle, sa place, ou ce qu'il représente, soit entendu et pris en considération,
- **Agir en toute autonomie**. L'URIOPSS Bretagne revendique son indépendance financière. Elle peut ainsi travailler en partenariat avec tous les pouvoirs publics territoriaux de l'Etat, quelles que soient leurs orientations.

Par ailleurs, elle respecte l'ensemble des opinions à partir du moment où celles-ci reconnaissent les valeurs humanistes et fondamentales.

L'URIOPSS favorise l'expression et la confrontation de différents points de vue.

Elle sait prendre des positions politiques répondant aux préoccupations des adhérents et promeut leurs actions.

Elle exerce son droit d'interpeller, d'alerter et de faire des propositions.

Notre réseau

L'**URIOPSS Bretagne** est membre de l'**UNIOPSS** et participe activement à la vie du réseau UNIOPSS/URIOPSS.

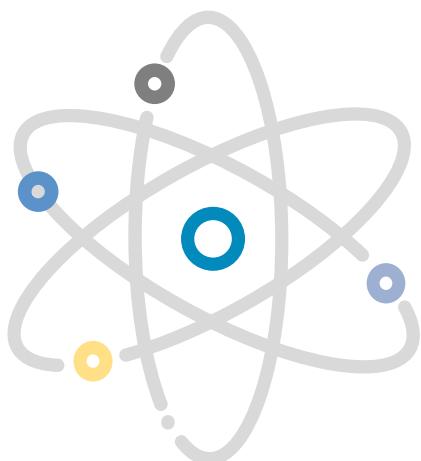
Elle peut ainsi contribuer à l'élaboration des politiques sanitaires et sociales. Elle reçoit de l'**UNIOPSS** un éclairage et un soutien lui permettant d'être à la pointe de l'information.

Réciproquement, elle agit et témoigne, par sa connaissance du terrain, auprès de l'**UNIOPSS** et dans tout le réseau national, de ses singularités, de l'identité de la région Bretagne ainsi que de ses constats et propres initiatives.

L'**URIOPSS Bretagne** rassemble des associations, fondations, congrégations, des secteurs sanitaire, social, médico-social engagés dans le soin et l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité.

L'URIOPSS Bretagne, une force unique au service de l'engagement collectif au plus proche des établissements bretons :

- L'accueil, l'hébergement et l'insertion,
- L'aide à domicile,
- Les personnes âgées,
- Les personnes en situation de handicap,
- La petite enfance,
- La protection de l'enfance et de la jeunesse,
- La protection des majeur-e-s
- La santé et le sanitaire



Présente sur tout le territoire, l'**UNIOPSS** regroupe douze unions régionales ainsi qu'une centaine de fédérations, unions et associations nationales, représentant :

- 35 000 établissements et services privés à but non lucratif,
- 750 000 salariés.

- 200 associations, fondations et congrégations
- 1 300 établissements et services
- 250 000 personnes accompagnées et/ou soignées chaque année
- 35 000 salariés
- 7 000 bénévoles responsables

Notre modèle

Adhérer à l'URIOPSS Bretagne, à son projet, est une décision et un engagement fondés sur une conviction : se réunir, se faire confiance, partager avec les autres, contribuer à ce que l'esprit de coopération et de partenariat soit au service de l'intérêt commun.

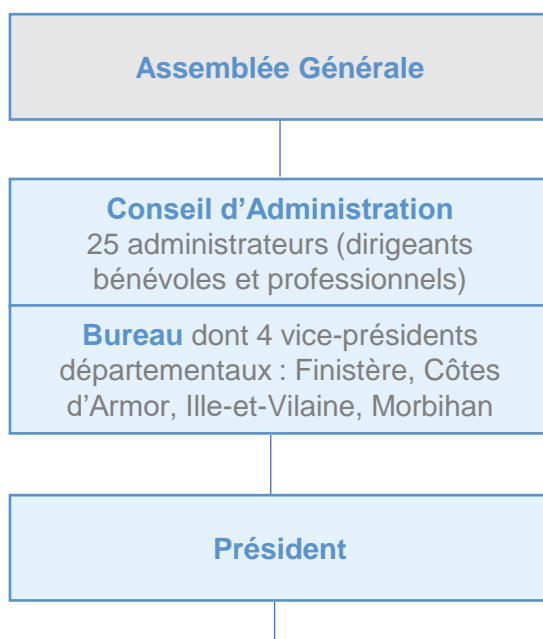
L'URIOPSS Bretagne agit pour et avec tous ses adhérents, qu'ils relèvent du secteur social, médico-social ou sanitaire, qu'ils interviennent au domicile ou en établissement.

L'indépendance financière de l'URIOPSS Bretagne repose sur deux piliers économiques, que sont les cotisations de ses adhérents et les prestations de services, dont les actions de formation.

Les adhérents forment l'Assemblée générale de l'URIOPSS et sont soutenus par les autres parties prenantes de l'Union que sont :

- Les membres du Conseil d'Administration, élus par l'Assemblée générale,
- L'équipe de professionnels du siège social.

Ces acteurs contribuent à faire vivre l'Union. Elles génèrent un mouvement, une synergie, bénéfiques aux personnes en situation de fragilité.



Siège de l'URIOPSS Bretagne, Rennes
Une Directrice et 7 professionnels

Nos missions au service des adhérents

Nos missions

- **Représenter et agir** avec les associations de santé et de solidarité sur le territoire breton et organiser une concertation transversale intersectorielle (spécificité unique)
- **Animer, créer du lien** dans une logique de transversalité favorisant le décloisonnement et le parcours des personnes
- **Informier, former et accompagner** pour acquérir une méthodologie, des compétences ainsi que des outils
- **Mobiliser** notre expertise technique pour nos adhérents
- **Anticiper les évolutions**, développer une fonction contributive, de veille et d'interpellation, ainsi que des travaux de prospective (analyse des phénomènes sociaux, appui sur les travaux de chercheurs, universitaires, experts et acteurs de terrain)
- **Porter l'identité de la région Bretagne et ses spécificités** via notamment une centaine de mandats dans les différentes instances en tant qu'acteur de la démocratie participative.

Nos services

- **Informier** : revue d'information bimensuelle, newsletters, réunions d'informations et veille réglementaire
- **Proposer des formations adaptées** (certification Qualiopi)
- **Partager des expertises** : base de données accessible en ligne, à la fois sectorielle et transversale. Expertises accompagnées d'analyses politiques, de notes juridiques, de positionnement et commentaires techniques
- **Organiser des rencontres, des temps forts** : Rentrée sociale des associations, Matinées d'Actualités Sociales, Assemblée générale, réunions thématiques, commissions sectorielles dans lesquelles les adhérents sont invités à participer de manière active
- **Accompagner, chaque jour** : soutien et appui juridique (droit social, droit de l'action sanitaire et sociale, droit associatif...), accompagnement individualisé à la vie associative...

NOS ORIENTATIONS STRATÉGIQUES POUR LES 5 ANNEES À VENIR



Dans un contexte de fortes tensions sociétales, les évolutions des politiques de l'action sociale, celles de la réglementation et de l'environnement socio-économique, auxquelles s'ajoutent les contraintes budgétaires et la pénurie de personnel, exigent de la part des dirigeants associatifs un décloisonnement, en région et au sein des départements, une ouverture plus large aux autres secteurs et l'appropriation des enjeux et problématiques de leur domaine d'intervention.

En considération de ces mutations transversales, sectorielles et conjoncturelles, nous entendons porter et décliner, au cours des cinq prochaines années, les trois orientations stratégiques suivantes :

Soutenir un engagement réciproque avec nos adhérents pour défendre le secteur privé non lucratif

Accompagner nos adhérents dans les évolutions sociétales et sectorielles en Bretagne

Affirmer notre identité d'Union intersectorielle en Bretagne

Promouvoir le modèle non lucratif comme une réponse moderne et pertinente à l'accompagnement des plus vulnérables

Promouvoir un réseau facilitant et valorisant les innovations et expérimentations au service du secteur privé non lucratif

Promouvoir et soutenir l'engagement citoyen dans une démarche de Responsabilité Sociale et Environnementale

Faciliter l'interconnaissance et la coordination entre les acteurs pour répondre aux défis des secteurs

Répondre aux besoins actualisés des adhérents et des personnes accompagnées

Renforcer la représentation et la défense des droits des personnes accompagnées et soignées

Affirmer son positionnement politique et sa gouvernance associative

Être une Union indépendante

Être une Union représentative de tous les secteurs

S'affirmer comme acteur et interlocuteur incontournable sur les territoires bretons

Soutenir un engagement réciproque avec nos adhérents pour défendre le secteur privé non lucratif

L'URIOPSS Bretagne entend soutenir un engagement réciproque avec ses adhérents pour défendre le secteur privé non lucratif, grâce à la mise en œuvre de **trois objectifs clés**.

1. Promouvoir le modèle non lucratif comme une réponse moderne et pertinente à l'accompagnement des plus vulnérables

Dans un contexte économique sous tension, auquel s'ajoute la crise du sens au travail, et où les gouvernances sont mises à mal, l'URIOPSS Bretagne a la conviction que le modèle non lucratif s'impose comme une réponse pertinente et inclusive pour l'accompagnement des plus vulnérables.

L'URIOPSS Bretagne défend la modernité du fait associatif, du secteur privé non lucratif et la force des dualités des gouvernances bénévoles et opérationnelles des structures.

Pour les cinq années à venir, elle entend ainsi soutenir ses administrateurs et ceux des associations adhérentes, dans l'exercice de leur mandat et dans leur rôle de porte voix. L'Union tient pour essentiels l'accompagnement et la reconnaissance de ses adhérents pour s'unir davantage, développer son réseau et la voix du secteur privé non lucratif.

L'URIOPSS Bretagne souhaite conforter le rôle socio-politique des associations et, ensemble, trouver des leviers pour construire les politiques publiques de demain.

L'URIOPSS Bretagne souhaite défendre et promouvoir l'identité associative. Les associations portent d'abord des projets de solidarité et de cohésion sociale sur des territoires. L'adoption des outils de gestion et des techniques financières, managériales doivent rester au service du projet associatif.

L'URIOPSS Bretagne soutient ce modèle dynamique, propice à l'innovation et à l'expérimentation de nouvelles réponses. L'Union entend s'appuyer sur l'Economie Sociale et Solidaire de la région Bretagne fondée sur des principes partagés de solidarité et d'utilité sociale, pour promouvoir le modèle privé non lucratif.

2. Promouvoir un réseau facilitant et valorisant les innovations et expérimentations au service du secteur privé non lucratif

Être innovant, force de propositions, un appui auprès de ses adhérents s'impose comme un défi prioritaire pour l'URIOPSS Bretagne.

Dans cet esprit, le développement de la coopération entre les adhérents est un moyen de réduire notamment les inégalités territoriales et les logiques de concurrence au bénéfice de réponses mieux concertées et plus solidaires des acteurs en favorisant leur union.

La connaissance de son réseau et l'expertise de l'Union dans l'ensemble des champs de l'action sanitaire, sociale et médico-sociale (handicap, perte d'autonomie, santé, enfance, famille, jeunesse, lutte contre les exclusions) permettent à l'URIOPSS Bretagne de porter une analyse transversale et des actions d'innovation sociale au plus proche des citoyens, de leurs lieux de vie, et au cœur des enjeux sociétaux et des politiques publiques.

L'URIOPSS Bretagne entend promouvoir les innovations et les initiatives de ses adhérents auprès des pouvoirs publics, des secteurs, des personnes accompagnées, du grand public. Elle souhaite également au travers de ses prestations de services, offrir un cadre propice à l'expérimentation et au partage d'idées.

Elle entend également accompagner ses adhérents dans leurs innovations organisationnelles, technologiques et structurelles, en favorisant les expérimentations autour de thématiques telles que le décloisonnement des métiers et des secteurs, la promotion et la coordination des parcours, le développement des accompagnements pluridisciplinaires et systémiques au profit des personnes en situation de fragilité.... Dans cet objectif, l'URIOPSS Bretagne, avec le concours de l'UNIOPSS, organise une veille nationale et internationale.

3. Promouvoir et soutenir l'engagement citoyen dans une démarche de Responsabilité Sociale et Environnementale

L'URIOPSS Bretagne a la conviction que les associations et les organisations privées à but non lucratif sont un bien commun. À ce titre, il est primordial d'en prendre soin au regard de leurs capacités essentielles en matière de solidarité, de démocratie, d'économie, d'innovation sociétale, d'utilité et de cohésion sociale.

La crise sanitaire a mis en lumière l'importance de l'engagement citoyen et civique dans la gestion des défis collectifs auxquels notre société est confrontée. Dans ce contexte, l'URIOPSS Bretagne souhaite promouvoir sa conception de la Responsabilité Sociétale comme un engagement de chacun et chacune au profit d'initiatives collectives, citoyennes et inclusives.

A ce titre, la construction de projets avec les personnes accompagnées et/ou soignées est un des volets de cette citoyenneté, dans le respect du principe fondateur de la primauté de la personne.

L'Union entend ainsi renforcer sa visibilité par le soutien et la participation aux initiatives citoyennes s'inscrivant dans l'accompagnement des personnes en situation de fragilité dans une dynamique partenariale régionale.

Forte de son identité régionale, l'URIOPSS Bretagne a aussi la volonté d'introduire le prendre soin sous toutes ses formes : culture, sport...

L'Union se mobilise avec ses adhérents pour soutenir leurs engagements et promouvoir leurs projets et leurs actions au service de la population concernée, notamment par une stratégie de communication simple et accessible.

Accompagner nos adhérents dans les évolutions sociétales et sectorielles en Bretagne

L'URIOPSS Bretagne accompagne ses adhérents dans les évolutions sociétales et sectorielles en Bretagne, avec la mise en œuvre de **trois objectifs clés**.

1. Faciliter l'interconnaissance et la coordination entre les acteurs pour répondre aux défis de la solidarité et du soin

L'URIOPSS Bretagne a l'ambition de travailler l'articulation entre les secteurs, sanitaire, médico-social et social et les liens avec les autres acteurs impliqués dans la mobilisation des droits, la réponse à ses demandes et le parcours de la personne. L'URIOPSS Bretagne a la conviction que l'interconnaissance est le levier essentiel pour coordonner des réponses entre les acteurs et pour construire des projets communs adaptés aux enjeux des secteurs.

Dans la perspective des cinq prochaines années, l'URIOPSS Bretagne entend développer son animation sectorielle et territoriale pour créer du lien entre l'ensemble des parties prenantes, partager et croiser les regards.

2. Répondre aux besoins actualisés des adhérents et des personnes accompagnées

Dans un contexte sociétal complexe, et de nécessaire reconquête de sens, pesant sur la qualité d'exercice des professions, les attentes des secteurs sont fortes notamment sur des sujets tels que :

- la médiation et le soutien auprès des professionnels de terrain,
- la formation en insistant sur la transversalité des accompagnements, des métiers et des réponses à apporter aux situations de vie toutes plus singulières,
- les réflexions sur l'évolution des métiers,
- le renforcement des coopérations et partenariats,
- l'accompagnement des transformations des offres,
- l'accompagnement à la construction de projets associatifs,
- l'accompagnement à l'innovation et au partage d'expériences,
- ...

L'URIOPSS Bretagne entend poursuivre et renforcer son engagement auprès des personnes accompagnées et son soutien auprès des professionnels de terrain, par son expertise et ses formations développées au plus proche des besoins des adhérents.

En complément, l'URIOPSS Bretagne investira un rôle d'observatoire auprès des territoires, concernant les évolutions des secteurs et des besoins.

3. Renforcer la représentation et la défense des droits des personnes accompagnées et soignées

L'URIOPSS Bretagne unit et fédère. Elle s'inscrit dans une démarche éthique afin de porter la cohésion du monde associatif et des acteurs non lucratifs de solidarité et de la santé pour être partie prenante d'une société inclusive, qui permet l'égal accès aux droits pour toutes et tous.

Convaincue de la nécessaire autodétermination des personnes, l'URIOPSS Bretagne tient pour essentiel leur pouvoir d'agir dans la construction de leurs propres parcours. Elle a notamment identifié la représentation des personnes accompagnées ainsi que la défense de leurs droits comme défi prioritaire pour les prochaines années.

Pour incarner cette conviction et construire le fondement de ses plaidoyers auprès des pouvoirs publics, l'URIOPSS Bretagne s'engage à réaliser des concertations auprès des associations de personnes accompagnées ou d'aidants, cela notamment sur certaines thématiques sociétales comme l'isolement, l'utilité sociale, ou la citoyenneté.

L'URIOPSS Bretagne souhaite ainsi renforcer son offre de services proposée aux adhérents visant à l'expression des personnes accompagnées. L'Union propose en ce sens des formations et des accompagnements adaptés à ses adhérents.

En cohérence avec cette affirmation, et afin de renforcer la place des personnes accompagnées au sein des établissements et à domicile, et plus globalement au sein de notre société, l'URIOPSS Bretagne doit se positionner pour inclure des personnes accompagnées et/ou leurs représentants au sein de la gouvernance associative de l'Union.

Affirmer notre identité d'Union intersectorielle en Bretagne

L'URIOPSS Bretagne souhaite promouvoir son identité d'Union intersectorielle, avec la mise en œuvre de **quatre objectifs clés**.

1. Affirmer son positionnement politique et sa gouvernance associative

Dans le respect de son sigle et de l'article 2 de ses statuts, l'URIOPSS réunit, regroupe, représente, défend, accompagne, informe ses adhérents. Elle rend visible et fait connaître leur esprit, leurs projets, leurs objectifs et leurs activités.

Faire entendre son message et ses propositions politiques, affirmer son identité et ses valeurs ont été identifiés comme des défis prioritaires pour l'URIOPSS Bretagne. C'est la raison pour laquelle elle s'engage à agir pour mettre au cœur des débats les enjeux et les questionnements portés au quotidien par les instances de gouvernance de ses adhérents, en lien avec les personnes accompagnées, leurs entourages et les professionnels de l'action sanitaire, médico-sociale et sociale.

L'Union entend influencer sur les politiques publiques, faire entendre la voix des acteurs de terrain pour répondre aux besoins d'actions et de réactions face aux enjeux et questionnements des secteurs.

L'ancrage territorial constitue une force vive de l'Union régionale qu'elle souhaite renforcer par le déploiement de ses actions et représentations dans une dimension départementale.

Pour réaliser ses ambitions, l'URIOPSS Bretagne s'engage à :

- **encourager la participation et les contributions des publics concernés pour coconstruire des actions communes intersectorielles au service d'une vision globale du parcours de vie,**
- **travailler avec les autres fédérations pour élaborer des analyses croisées,**
- **renforcer les prises de positions communes entre les acteurs des secteurs, les fédérations, les départements, les régions et le national,**
- **enrichir sa communication, sa visibilité sur les actions menées, ses positionnements et plaidoyers.**

Elle souhaite ainsi mettre à profit sa capacité de concertation et sa représentation transversale au plus proche des territoires et des secteurs de l'action sanitaire et sociale, pour affirmer son identité d'Union spécifique et unique en Bretagne.

L'URIOPSS Bretagne a la conviction que le lien de proximité avec ses adhérents est impulsé par sa gouvernance et décliné par une équipe opérationnelle dynamique et experte.

Ainsi, pour les cinq années à venir, l'Union entend renforcer son rôle de lien privilégié entre ses adhérents et les pouvoirs publics, nationaux, régionaux et départementaux.

2. Être une Union indépendante

L'Union a la conviction que l'indépendance de son réseau constitue sa force et un levier pour fédérer les parties prenantes (personnes accompagnées et/ou soignées, organismes, établissements, services, pouvoirs publics, partenaires...).

Ce modèle unique est fondé sur une indépendance financière grâce aux deux piliers que sont les adhésions d'une part, et les prestations de services d'autre part.

Il incarne la liberté de parole de l'URIOPSS Bretagne pour soutenir le modèle associatif, le privé non lucratif et la défense des droits des adhérents au service des personnes accompagnées et soignées, en établissement et à domicile.

Par les prestations de services qu'elle propose à son réseau, l'URIOPSS Bretagne incarne ses valeurs et ses convictions, et œuvre au profit des secteurs sanitaire, médico-social et social relevant du privé non lucratif.

3. Être une Union représentative de tous les secteurs

L'URIOPSS Bretagne défend les intérêts de l'ensemble des structures du secteur privé non lucratif, au service des personnes confrontées à des difficultés de santé, en situation de perte d'autonomie, et/ou de handicap, et/ou en difficulté sociale. C'est par cette représentation de tous, héritée de son histoire, et sa transversalité que l'URIOPSS Bretagne défend la conception d'un accompagnement désintéressé guidé par une volonté de qualité, d'excellence et accessible au plus grand nombre. L'Union est un acteur clé de l'expression de la solidarité et de l'aménagement des territoires bretons.

Pour les cinq années à venir, elle entend ainsi renforcer la confiance et la reconnaissance des secteurs et poursuivre leurs représentations, par le développement de :

- **son réseau d'adhérents,**
- **son expertise sectorielle,**
- **ses accompagnements et manifestations : formations, veilles, publications, journées départementales, webinaires ...,**
- **sa proximité et sa capacité à faire remonter auprès des pouvoirs publics les besoins et les enjeux issus du terrain.**

Plus que jamais, elle a la conviction que représenter l'ensemble des secteurs de la solidarité et faciliter les liens entre les acteurs sont essentiels pour relever les défis de demain.

4. S'affirmer comme acteur et interlocuteur incontournable sur les territoires bretons

L'URIOPSS Bretagne œuvre pour la visibilité des organismes mobilisés et des personnes concernées dans la défense des solidarités. Elle s'engage à développer sa fonction d'alerte et d'interface auprès des pouvoirs publics pour porter la voix des associations et affirmer l'importance de leurs actions.

L'URIOPSS Bretagne entend unir et fédérer les acteurs non lucratifs des secteurs de la santé, médico-social et social, autour de valeurs, convictions et engagements communs pour s'affirmer et porter leurs messages auprès des pouvoirs publics.

L'URIOPSS Bretagne veut renforcer son maillage politique sur la région afin de peser sur les décisions et projets territoriaux et veiller aux intérêts légitimes des adhérents avec le concours des personnes pour lesquelles ils interviennent. En effet, face aux besoins et aux fragilités des secteurs, il est essentiel que les acteurs du privé non lucratif participent pleinement à l'élaboration des schémas d'actions départementaux et régionaux comme à leurs modalités d'évaluation.

L'URIOPSS Bretagne souhaite investir son rôle facilitateur et de levier pour mener des travaux en collaboration avec les pouvoirs publics afin de faire bénéficier les décideurs publics de l'expertise d'un réseau intersectoriel, qui croise les intérêts des personnes accompagnées et la pertinence des dispositifs d'accompagnement mis en œuvre. Il est essentiel pour l'URIOPSS Bretagne de se faire connaître, en tant que lieu d'articulation et de réflexion.

Enfin, par sa stratégie de communication, l'Union entend mettre en avant ses actions et celles de ses adhérents qu'elles soient menées par les membres de la gouvernance, les professionnels ou les personnes accompagnées et/ou soignées de son réseau auprès des pouvoirs publics et des partenaires. Plus encore, elle entend faciliter l'interconnaissance et la mise en réseau entre ses adhérents et les partenaires bretons.



Le projet stratégique 2023-2028 de l'URIOPSS Bretagne a été approuvé à l'unanimité par l'Assemblée Générale le 22 juin 2023.

203 G, avenue du Général Patton
CS 80626
35706 RENNES Cedex 7
Tél. 02 99 87 51 52
uriopss@uriopss-bretagne.fr

www.uriopss-bretagne.fr



203 G, avenue du Général Patton
CS 80626
35706 RENNES Cedex 7
Tél. 02 99 87 51 52
uriopss@uriopss-bretagne.fr